



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Promesses de soutien aux kurdes syriens

Question écrite n° 19761

Texte de la question

M. José Evrard interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les promesses faites aux Kurdes syriens de l'Armée démocratique syrienne de poursuivre le soutien que la France leur accorde depuis le début de la crise syrienne. Le retrait du contingent américain annoncé par le président des USA s'il ne s'avère pas complet tend à montrer que la volonté des USA de rapatrier ses troupes dispersées sur tous les continents reste un objectif central. La présence des forces spéciales françaises en soutien aux Kurdes va s'avérer d'autant plus difficile qu'il n'existe aucune raison légitime à la présence de ces mêmes forces sur le territoire syrien. Il lui demande si les promesses françaises ne sont pas source de nouveaux désagréments et désillusions.

Texte de la réponse

Le soutien accordé par la France, dans le cadre de la coalition contre Daech, aux Forces démocratiques syriennes (FDS) répond à une priorité de sécurité nationale, qui est d'obtenir une défaite totale et durable de Daech. S'il est vrai que le partenariat noué entre la Coalition internationale et les forces arabo-kurdes des FDS a permis d'infliger des revers militaires majeurs au groupe terroriste, qui a perdu toute emprise territoriale, la menace terroriste émanant de Syrie n'a pas pour autant disparu. Daech reste actif dans la clandestinité et prêt à profiter de l'instabilité locale pour reprendre pied. C'est pourquoi la France est déterminée à poursuivre le combat contre le terrorisme aux côtés de ses partenaires de la Coalition internationale contre Daech, et des FDS qui sont engagées en première ligne en Syrie. Le 19 avril dernier, à l'issue de son entretien avec une délégation des FDS, le Président de la République a salué le rôle déterminant joué par les FDS dans la lutte contre le terrorisme et a rendu hommage au lourd tribut qu'elles ont payé. Il les a également assurées de la poursuite du soutien actif de la France dans la lutte contre Daech, qui continue de représenter une menace, pour la sécurité collective comme pour notre sécurité nationale. La France est convaincue que seule une solution politique crédible et inclusive, garante de la sécurité et de la dignité de tous les Syriens, permettra de sortir de la crise syrienne. Elle poursuit, aux côtés de ses partenaires, ses efforts en vue de faire progresser un processus politique crédible, juste et durable s'inscrivant dans le cadre de la résolution 2254 du Conseil de Sécurité des Nations unies. L'accord sur la formation d'un Comité constitutionnel ne représente, à cet égard, qu'une première étape, qu'il faut poursuivre. La France se mobilise par ailleurs pour assurer une stabilisation durable des territoires libérés de l'emprise de Daech. Le Président de la République a annoncé qu'un soutien financier exceptionnel serait alloué pour répondre aux besoins humanitaires et de stabilisation socio-économique des populations civiles en Syrie. Ce soutien aura notamment vocation à soutenir le Nord-Est de la Syrie et ainsi contribuer à sa stabilité, qui reste le meilleur rempart contre l'influence de Daech.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19761

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2019](#), page 4606

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2019](#), page 9432